



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 JANVIER 2024

VALIDE AU CM DU 29/03/24

PRESENTS : Chantal BARRIERE - Zoe POHL-BOUSQUET - Ghislain CABAL- ZINCK -
Gérard RAMONDENC - Christophe RAYSSAC - Christian VERNHET –
Dominique ROURE

EXCUSES : Jean Jacques SELLAM (pouvoir donné à Ghislain Cabal-Zinck)
Virginie CASTANIER (pouvoir donné à Zoe POHL-BOUSQUET)

Secrétaire de séance : Dominique ROURE

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du compte-rendu du 8 décembre 2023
 - 2 - Délibération convention AMO - château
 - 3 - Délibération demande d'aide pour l'Auberge de la Valette
 - 4 - Délibération DETR église de Faveyrolles
 - 5 - Délibération éclairage public fonds verts
 - 6 - Délibération identification des zones d'accélération de la production des énergies renouvelables
 - 7 - Projets BP 2024
 - 8 - Questions diverses
-

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30 en informant les conseillers de l'incendie qui a détruit la maison de Jeanne Abrivard. Il présente les dispositions prises pour venir en aide à Jeanne et se félicite de l'élan de solidarité qui a mobilisé l'ensemble de la commune. Le matériel récupéré pour le mettre à sa disposition est considérable. Un relogement sur la commune a été proposé à Jeanne qui préfère rester proche de sa maison.

1. Approbation du compte-rendu du 8 décembre 2023

Le compte rendu est validé à l'unanimité après le retrait d'une phrase relative aux travaux de l'auberge qui pouvait créer une confusion.

2. Délibération convention AMO – château

Monsieur le Maire donne la parole à Gérard Ramondenc qui précise que, suite à une visite des responsables de la DRAC, la question se pose de la datation réelle du château qui serait peut-être plus vieux que le XIV^{ème} siècle. Il a été proposé par la DRAC à la commune, une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude de diagnostic globale sur le château (datation, analyse des murs, architecture, peintures...). A l'issue, une planification des travaux sera à envisager.

Cette étude diagnostique a été évaluée à près de 100 000€ ; elle devrait être financée à près de 90%.

DELIBERATION A L'UNANIMITE

Arrivée de Mme Chantal Barrière après la première délibération pour cause d'obligation professionnelle.

3 - Délibération demande d'aide pour l'Auberge de la Valette

Monsieur le Maire présente le projet de rénovation conduit à l'auberge, dans le cadre des responsabilités de la commune, propriétaire des locaux. Il s'agit de remplacer le bar réfrigéré et les menuiseries (portes et fenêtres) matériels très anciens et peu économes. Une subvention est demandée à la région au titre de l'économie de proximité. Le montant des travaux est estimé à 12 428€ HT ; la subvention demandée à la région s'élève à 4328,64€ avec un autofinancement de 8102,16€.

DELIBERATION A L'UNANIMITE

4 - Délibération DETR église de Faveyrolles

Monsieur le Maire informe les conseillers de la nécessité d'engager un chantier d'ampleur pour reprendre et consolider le toit de l'église de Faveyrolles qui menace de s'écrouler, suite à des infiltrations. Monsieur le Maire présente les éléments du chantier et son montant prévisionnel qui s'élève à 146 222,66€. Compte tenu du coût estimé, un appel d'offre doit être engagé avec la passation d'un marché composé de 3 lots.

Monsieur le Maire présente le plan de financement : montant des travaux 142222,66€ - DETR demandée 58489€ - région 29244€ - département 29244€- commune de Saint Izair 29244€

Plan de financement validé *DELIBERATION A L'UNANIMITE*

Lancement de l'appel d'offre et du marché *DELIBERATION A L'UNANIMITE*

5- Délibération éclairage public fonds verts

Monsieur le Maire présente le projet de renouvellement de l'éclairage public sur la commune. Il s'agit de remplacer 58 luminaires sur la rive gauche du village de Saint Izair, ainsi que dans les villages et les hameaux afin de réduire notre facture d'électricité de 65% ; il s'agit également de se mettre aux normes en installant les compteurs nécessaires.

Monsieur le Maire présente le plan de financement montant des travaux HT 57500€ - demande au fonds vert 25845€ - SIEDA 20300€- commune 11325€- il précise qu'une demande de subvention a été faite auprès du SIEDA.

Le plan de financement est validé, la demande de subvention (fonds vert – SIEDA) est validée. *DELIBERATIONS A L'UNANIMITE*

6- Délibération identification des zones d'accélération de la production des énergies renouvelables

Monsieur le Maire donne la parole à Dominique Roure qui fait le compte rendu de la réunion du bureau des maires qui vient de traiter de cette question. Dans le cadre de la loi APER, il s'agit d'accélérer la production d'énergie renouvelable en définissant les zones favorables sur le territoire. Chaque commune et la communauté de communes doivent se prononcer sur ces zones.

Pour le photovoltaïque au sol, il a été préconisé par le Parc de privilégier les zones artificialisées et dégradées du territoire (délaissés routiers, anciennes décharges, anciennes carrières...).

Un débat s'engage sur la définition des zonages (qu'est-ce qu'une zone dégradée ?) et sur les projets publics et privés qui doivent remonter. La délibération est présentée.

DELIBERATION A L'UNANIMITE

7- Projets BP 2024

Monsieur le maire propose à chacun d'exprimer ses priorités pour préparer le budget prévisionnel 2024. Il en ressort des projets de reprise du toit de l'église de Faveyrolles fort dégradé, de rénovation de l'éclairage public et de celui du patrimoine de la commune, de « désimperméabilisation » de la cour de l'école, de réfection de l'appartement communal de la Valette qui pourra être loué

prochainement. Monsieur le Maire informe le conseil du rafraichissement de la salle des fêtes par Stéphane et de l'achat de 30 tables et de deux chariots pour rénover le matériel.

QUESTIONS DIVERSES Monsieur le Maire fait un tour de table pour que chacun puisse aborder les questions qu'il souhaite.

- Un compte rendu est fait du dernier bureau des maires : préparation du conseil communautaire, zones de production d'énergie renouvelable, obligation de tri des biodéchets, passage de la flamme olympique, lancement des études relatives au transfert de compétence eau et assainissement.
- Le financement du déplacement collectif des élèves de l'école est actuellement financé par l'APE quand la communauté de communes n'a pas d'autocar disponible. Ghislain Cabal Zinck alerte sur le coût de ces déplacements qui grève le budget de l'APE, destiné initialement à financer un séjour scolaire. La question se pose d'augmenter la subvention de l'association qui reçoit actuellement 1900€ pour son fonctionnement et 1000€ pour les fruits. Un bilan sera fait en fin d'année et la subvention sera réévaluée si besoin.
- Avec le départ à la retraite de notre agent communal, la question se pose de lui maintenir ou pas la gratuité de l'eau qui lui avait été accordée au titre d'une compensation liée aux contraintes horaires de réparation du réseau. Après débat, le conseil est favorable à la suppression de ces avantages acquis qui ne se justifient plus, à l'unanimité moins une abstention. Cette suppression interviendra au prochain relevé des compteurs (2024/2025).
- Remplacement d'une ATSEM. Monsieur le maire informe le conseil qu'une habitante de la commune a passé avec succès les épreuves du CAP petite enfance et postule à un poste d'ATSEM. Aucun poste n'est actuellement vacant ; mais en cas de remplacement, nous pourrions faire appel à ses services.
- Monsieur le maire informe le conseil de la relance des fêtes médiévales le samedi 29 juin. Tous les bénévoles sont les bienvenus pour animer cette fête.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire conclut le conseil à 23H00.